

DELIBERATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CAISSE DES ECOLES D'EPONE

Délibération n°	2024	12	09
Date de convocation : 03/12/2024	Date d'affichage : 03/12/2024		
L'an deux mille vingt-quatre , le lundi 09 décembre à dix-huit heures trente, l'Assemblée générale de la caisse des écoles, légalement convoquée, s'est réunie salle du Conseil Municipal de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Didier DIROL , Vice-Président			
<u>Étaient présents :</u> M. Didier DIROL , Mme. Danièle CLOUARD , Mme Harmonie LE CALLENNEC , M. Stéphane TRUFFAULT Membres de droit représentant le conseil municipal, Mme. Stéphanie AVIGNON , Mme. IACONO , M. Kévin GODART , Mme. Julie REBIERE , M. Xavier GIRAUD Membres sociétaires élus au comité, Mme Fanny DUBOIS , Membre invitée, <u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> M. Ivica JOVIC procuration à M. Didier DIROL, Mme. Sandra NIYONGERE procuration à Mme Stéphanie AVIGNON, M. Franck BUNEL procuration à Danièle CLOUARD, <u>Absents excusés :</u> Mme BINDEL , Mme JOUANNEAU , Mme MARIAGE ,			
NOMBRE DE REPRESENTANTS			
En exercice : 16	Présents : 9	Votants : 12	
OBJET : RENOUELEMENT DES MEMBRES SOCIETAIRES			

Monsieur le vice-président informe que les membres sociétaires élus au conseil d'administration de la Caisse des Ecoles sont renouvelés chaque année dès lors qu'ils ont terminé leur mandat de trois ans.

Conformément aux statuts, le scrutin est valable, quelque soit le nombre de votants.

De ce fait, il convient de procéder à l'élection des nouveaux membres sociétaires.

Deux membres sociétaires sont sortant en 2024 pour démission Madame Aurore MARIAGE et Madame Sandra NYONGERE fin de mandat.

Sont candidats : Madame Fanny DUBOIS et Madame Ymen ACHOUR.

Sont élus, **à l'Unanimité**,

- Madame Fanny DUBOIS et Madame Ymen ACHOUR pour un mandat, de trois ans, renouvelable.



LE VICE PRESIDENT
De la caisse des écoles

Fait à Épône le 09 décembre 2024